

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 05 AVRIL 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

\*\*\*\*\*

N° 2022.43

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	25	Pour :	25
		Contre :	0
		Abstention	0

*Date de la convocation :* 29 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux et le cinq avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Salle du conseil, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

**Présents :** M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Fabrice IGOUNET, M. Patrick FERRARI, M. Félix MANERO, Mme Véronique FABREGAS, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Bertrand DEBUISSER, M. Daniel THOMAS, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Caroline CHALLET, Mme Marie CLAIREFOND, Mme Nelly DENES, Mme Thérèse FOISSAC, M. Alexis FRIGOUL, M. Jean-Pierre JAMMES, Mme Christine MERLE-JOSE, M. Thierry RAFAZINE, M. Laurent TALBOT, M. Nicolas TOURNIER.

**Pouvoir(s) :** Mme Valérie VIGNE pouvoir à Mme Nelly DENES, Mme Annette BALAGUE pouvoir à M. Gérard ANDRE, Mme Caroline ANDREU pouvoir à Mme Roseline ARMENGAUD.

**Absent(s) excusé(s) :** M. Patrick DUBLIN, Mme Lylia CHALLAL, Mme Mireille OVADIA, Mme Hélène TOULY.

**Secrétaire de séance :** Mme ARMENGAUD.

**Objet de la délibération : MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU FOYER : AUTORISATION DE SIGNER**

**Exposé :**

Dans le cadre de l'opération d'aménagement du cœur de ville lancée dès 2017, la construction d'un nouveau foyer municipal d'une surface plancher d'environ 400 m<sup>2</sup> a été actée. Ce projet s'inscrit dans une démarche de performance environnementale et énergétique exemplaire avec des niveaux E3 pour la partie énergétique et C1 pour la partie carbone dans le but d'atteindre une labellisation Certivea du bâtiment.

A cet effet, un marché de travaux décomposé en douze lots a été lancé selon une procédure adaptée :

- lot n°1 : VRD
- lot n°2 : Gros œuvre
- lot n°3 : Charpente – Ossature bois
- lot n°4 : Etanchéité
- lot n°5 : Cloisons – Doublages – Plafonds - Isolation
- lot n°6 : Menuiserie intérieure bois – Plafond bois – Cloisons mobiles
- lot n°7 : Bardage - Façades
- lot n°8 : Menuiseries extérieures - Serrurerie
- lot n°9 : Sols souples
- lot n°10 : Peinture – Nettoyage
- lot n°11 : CVC
- lot n°12 : Electricité courants forts – Courants faibles

Le lot n°4 était assorti d'une prestation supplémentaire éventuelle relative à l'extension de l'installation photovoltaïque.

La date de remise des offres était fixée au 31 janvier 2022, quarante et un plis dématérialisés ont été réceptionnés par le service Marchés publics de la commune.

Un travail de conformité administrative, d'analyse technique et de négociation d'ordre financier et technique, comme prévu dans le règlement de consultation, a permis de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse pour chacun des lots.

Les lots n°8 et 11 ont été déclaré sans suite pour cause d'infructuosité lors du Conseil municipal du 8 mars 2022.

#### **Décision :**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code de la commande publique,

Vu le rapport d'analyse annexé,

Entendu l'exposé de M. MUSARD, Huitième Adjoint, et après en avoir délibéré,

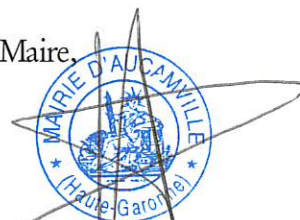
#### **Décide**

**Article unique :** d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ces marchés pour les lots suivants :

- Lot n°1 VRD : entreprise EIFFAGE ROUTE GRAND SUD – ETABLISSEMENT MIDI-PYRENNES, située ZI Les Estroublans – 4 Rue de Copenhague – 13127 VITROLLES, pour un montant de 194 956,77 € HT,
- Lot n°2 Gros œuvre : entreprise SLB, située 5 Impasse du Pradié – 31270 VILLENEUVE TOLOSANE, pour un montant de 141 322,27 € HT,
- Lot n°3 Charpente – Ossature bois : entreprise CIE OCCITANE MONTAGE PREFABRIQUES, située Lieu-dit Séphis – 31210 CLARAC, pour un montant de 159 000 € HT,

- Lot n°4 Étanchéité : entreprise SMAC, située 143 Avenue de Verdun – CS 20170 92442 ISSY LES MOULINEAUX, pour un montant de l'offre de base de 60 346,89 € et un montant de prestation supplémentaire éventuelle de 8 586 € HT, soit un montant total de 68 932,89 € HT,
- Lot n°5 Cloisons – Doublages – Plafonds – Isolation : entreprise OLIVEIRA ROGEL, située 6 Rue de la Tuilerie – 65150 SAINT LAURENT DE NESTE, pour un montant de 32 117,86 € HT,
- Lot n°6 Menuiserie intérieure bois – Plafond bois – Cloisons mobiles : entreprise COUCOUREUX BATIMENTS, située 2 Rue de Kourou – 31240 L'UNION, pour un montant de 102 735,29 € HT,
- Lot n°7 Bardage – Façades : entreprise SMAC, située 143 Avenue de Verdun – CS 20170 92442 ISSY LES MOULINEAUX, pour un montant de 89 942,54 € HT,
- Lot n°9 Sols souples : entreprise CERM SOLS, située 94 Chemin de la Peyrette – 31170 TOURNEFEUILLE, pour un montant de 15 388,72 € HT,
- Lot n°10 Peinture – Nettoyage : entreprise AVIGI LAFORET, située 4 rue Henri Mayer – 31100 TOULOUSE, pour un montant de 25 237,45 € HT,
- Lot n°12 Électricité courants forts – Courants faibles : entreprise ALLEZ ET CIE, située 27 Rue Danielle Casanova – 75001 PARIS, pour un montant de 89 630,90 € HT.

Le Maire,



Gérard ANDRE